

## FORMATION EN LIGNE et ACCOMPAGNEMENT



### **Plus que jamais, bien communiquer pour mieux faire ensemble !**

« Vos employés sont votre richesse. L'action de communiquer et d'évaluer les performances de vos employés est l'outil le plus important à votre réussite. Il est le départ d'une nouvelle collaboration. »

Communiquer et faire des évaluations de performances de vos employés, c'est prendre connaissance de leurs compétences, de leurs aspirations, et du potentiel dans votre organisation. Un peu à l'image d'un entraîneur, évaluer les performances de vos gens c'est évaluer vos forces pour le prochain match et pour bâtir une équipe gagnante ...

Évaluer les performances de vos employés c'est pour atteindre les objectifs ... les leurs et les vôtres.

Le processus de communication et d'évaluation d'un employé se fait, par des règles justes, équitables, uniformes et rigoureuses, pour qu'il soit efficace et facile. Fixer les objectifs d'une équipe et des employés, évaluer les performances et donner un feedback efficace sont des activités que tout gestionnaire qui supervise des employés, doit maîtriser.

Évaluer les performances de vos employés, c'est également les rencontrer pour discuter de leur collaboration, de leur rôle dans l'équipe, de leur développement chez vous. Faire des suivis et être ouvert au dialogue, c'est la clé pour susciter et maintenir la collaboration, l'engagement.

Malheureusement, il se peut que notre attitude et notre façon de faire ne favorisent pas les initiatives et la collaboration. Cette formation-service d'accompagnement vous aidera à faire vos interventions et vos rencontres individuelles, elle vous donne les outils, le matériel et surtout les connaissances pour que vous puissiez faire simplement et naturellement.

Cette formation- service d'accompagnement s'adresse au gestionnaire qui a à évaluer les performances d'employés-cadres et non-cadres. Elle procure au participant une attestation de connaissances et de compétences en gestion des ressources humaines.

Pendant l'année qui suit sa formation, le participant à cette formation pourra bénéficier en tout temps d'une assistance technique du coach de chez André Rousseau - Conseillers. C'est un service professionnel qui est inclus à ce service, pour mieux soutenir les gestionnaires et les entreprises.

Si vous désirez des informations additionnelles sur le contenu de cette formation, sur nos honoraires, ou pour vous inscrire à cette formation, SVP nous contacter au 514-754-2336.

**ÉVALUATION DES PERFORMANCES DES EMPLOYÉS – formation et accompagnement**

NOTE : *André Rousseau - Conseillers sont des formateurs agréés de la Commission des partenaires du marché du travail et d'Emploi Québec, pour le soutien au développement de la main-d'œuvre. Une formation communiquée par un formateur agréé en Gestion de Santé et Sécurité au Travail, vous permet d'inclure les frais de cette formation à votre obligation annuelle de formation auprès de vos employés.*

*De plus, cette formation, de même que les services d'un professionnel formateur agréé, pourraient vous donner droit à un crédit d'impôt et des subventions financières du gouvernement du Québec. Ce pourrait être pour une formation, un suivi, un coaching, un mentorat ou toute autre forme d'aide directe à un ou plusieurs gestionnaires d'une entreprise pour le soutien au développement de compétences. Votre centre régional d'Emploi-Québec peut vous guider dans une telle démarche de demande d'aide financière à mes services.*